

# france biotech

medtech | biotech  
association des entrepreneurs  
en sciences de la vie



13ÈME EDITION

## Panorama 2015 de l'industrie des Sciences de la Vie en France

## 04 Faits marquants 2014-2015

- 05 Carte de régions de l'échantillon
- 06 Jacques Fayolle, Directeur de Télécom Saint-Etienne

## 07 France : Le secteur des sciences de la vie

- 08 Effectifs des sociétés et qualification des collaborateurs, origine de la R&D et âge des sociétés
- 09 Domaine d'activité, création et liquidation des sociétés
- 10 Analyse des pipelines R&D des pharma françaises
- 11 Produits thérapeutiques
- 12 Secteurs en devenir : Biocleantech et E-santé
- 13 Dispositifs médicaux et diagnostic
- 14 Partenaires et protections intellectuelles
- 15 Carte Europe des partenariats et filiales
- 16 Gilles Johanet, Procureur général près la Cour des Comptes

## 17 Le financement de l'innovation

- 18 Les 10 bonnes pratiques pour lever des fonds selon KPMG
- 19 Le financement des sciences de la vie
- 20 Financement par le capital risque, IPO et post-IPO
- 21 Évolution des IPO européennes en sciences de la vie
- 22 Parcours boursier des sociétés françaises et focus sur le Nasdaq
- 23 Catherine Porta, Associée KPMG, spécialiste biotech

## 25 Annexes

- 26 Échantillon des sociétés
- 27 Comité de lecture
- Remerciements

### Principe d'étude

France Biotech réalise chaque année le Panorama de l'industrie des Sciences de la Vie en France®, étude réalisée sur la base d'un questionnaire dédié et des publications des sociétés. Il n'a pas vocation à être exhaustif et les informations ont été collectées jusqu'au 30 octobre 2015 sur la base de 223 entreprises. Les entreprises incluses dans l'étude remplissent les critères suivants :

- Exercer une activité dans le secteur des sciences de la vie en France.
- Réaliser des dépenses de recherche et développement représentant au moins 15% de leurs charges totales.
- Avoir un effectif de moins de 250 salariés.

# Adapter les outils à nos réalités

Pierre-Olivier Goineau, Président de France Biotech



La dynamique observée depuis quelques années se poursuit, avec un rythme de création toujours soutenu (57 créations en 2014). Qu'il s'agisse de l'amont ou des phases avancées, nos sociétés font mieux et plus que les « big four » avec des recherches qui mettent en œuvre des technologies de rupture diversifiées

Dans notre secteur où les besoins de fonds sont très importants, il est indispensable de renforcer la structure nationale de financement.

(68 projets en phase 2 et 3 contre 51 pour la pharma hexagonale). Ce merveilleux potentiel français est le fruit d'excellentes formations fondamentales. Encore faut-il que celles-ci s'ouvrent à l'entrepreneuriat. Deux tiers des créateurs de start-up sont issus de la recherche académique et n'ont pas jamais eu l'occasion d'aborder le « business » (60% des fondateurs sont des primo-dirigeants). Un dialogue plus fructueux doit pouvoir s'établir entre formations et entreprises. C'est traditionnellement le cas avec les écoles d'ingénieurs, mais les universités scientifiques et médicales nous sont fermées, ce qui nuit aux échanges d'expertises que nous pourrions avoir. C'est aussi un frein à la compétence créatrice.

Mais surtout, les technologies que nous mettons en œuvre, depuis le diagnostic, la thérapie, la molécule, le dispositif médical jusqu'au suivi numérique, se rejoignent de plus en plus. Au niveau des pouvoirs publics, les structures qui nous évaluent restent segmentées et ne permettent pas de dégager une vision globale de ce que sera la médecine dans cinq ans. Il est indispensable d'avoir accès aux bases de données de la CNAM et d'avoir une vision de ce qu'attendent la Haute Autorité de Santé (HAS) et le Comité économique des produits de santé (CEPS) pour évaluer et rembourser nos produits. Il est aussi indispensable d'avoir, dès l'amont, des dialogues structurés avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) pour nous permettre d'avancer dans nos développements. Or il n'existe toujours pas d'instance où tous ces acteurs pourraient travailler ensemble. C'est pourtant le cas au Royaume-Uni, qui a réussi à faire de ces réglementations un facteur clé de succès alors que nous en faisons des contraintes et perdons en attractivité et en lisibilité. Notre industrie a besoin que régulateurs et payeurs lui adressent des signaux pour mieux sérier leurs attentes et pouvoir diversifier leurs recherches, encore trop focalisées sur la cancérologie. Il faut aussi adapter les outils existants à nos réalités et à nos cycles en prolongeant le statut de JEI et en permettant une plus grande flexibilité des seuils.

Dans notre secteur où les besoins de fonds sont très importants, il est indispensable de renforcer la structure nationale de financement. Alors que l'enjeu est d'ancrer nos sociétés en France pour qu'elles puissent devenir des ETI et génèrent des champions français, le capital-risque hexagonal n'est pas en mesure d'absorber la vague des sociétés amorcées les années précédentes. Il faut reconstituer d'urgence un tissu de fonds mieux dotés en fléchant l'assurance-vie vers les FCPI/FCPR et en facilitant le retour des banques et de l'assurance dans le financement des investissements. Les pouvoirs publics font beaucoup pour notre filière, il s'agit aujourd'hui de mobiliser l'épargne privée qui fait défaut.

## Infographie de l'échantillon 2014-2015



223

entreprises étudiées



30%

des sociétés ont plus de 10 ans



57

sociétés créées en 2014



4 992

collaborateurs  
(22 employés en moyenne)



10

produits thérapeutiques  
commercialisés



348

produits thérapeutiques  
en développement



43

dispositifs de diagnostic  
en développement



89

dispositifs médicaux  
en développement



67

sociétés cotées  
au 30 septembre 2015



373 M€

de chiffres d'affaires



426 M€

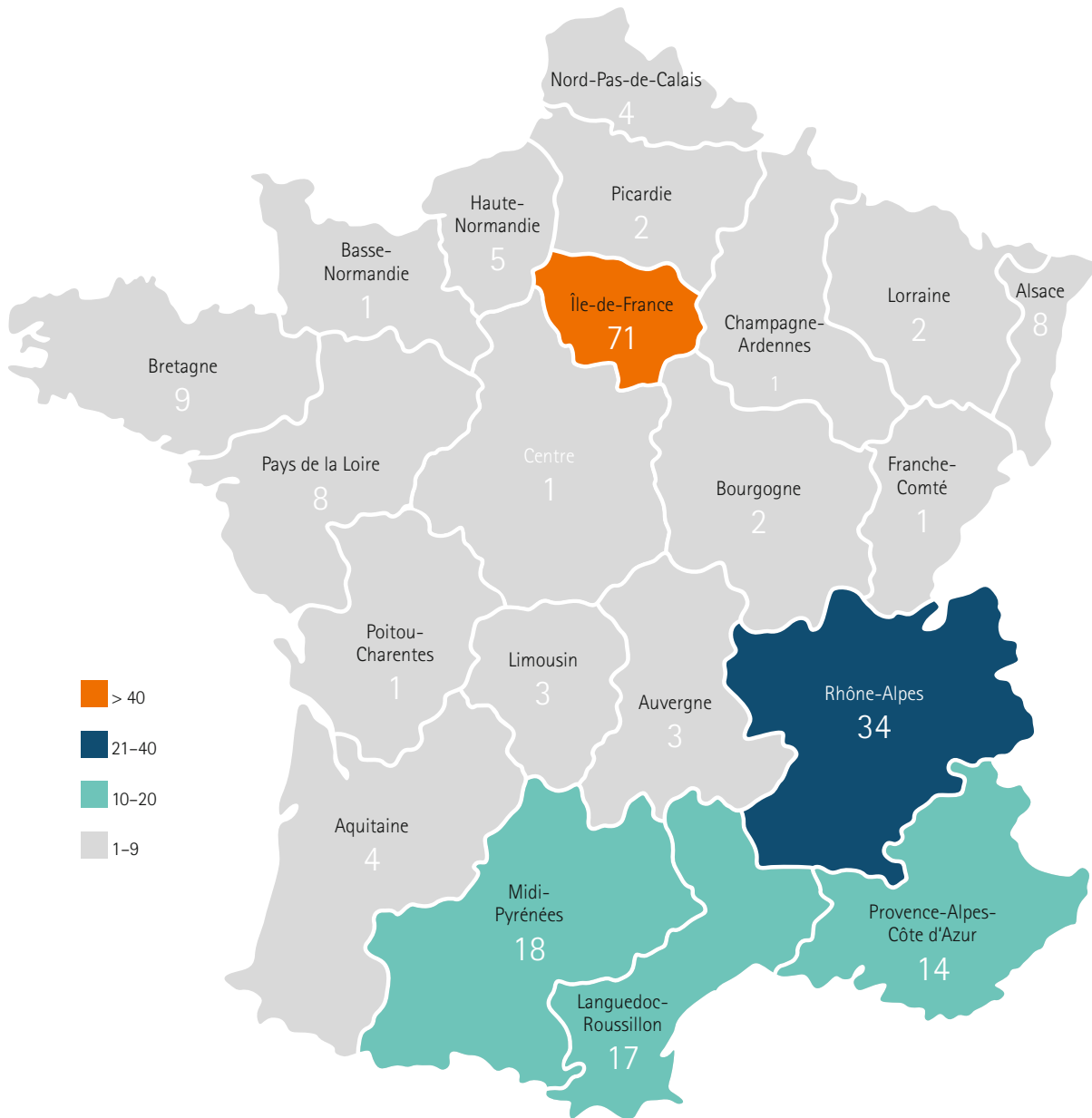
investis en R&D



379 M€

de perte nette

## Carte des régions de l'échantillon



Comme les années antérieures, l'Île de France concentre plus de 34% des entreprises incluses dans l'étude dont 24 entreprises cotées. Ensuite, le groupe de régions formé par Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur représente

près de 40% des entreprises de l'échantillon dont 18 entreprises cotées. Suivent ensuite les régions suivantes : Alsace, Bretagne, Pays de la Loire, Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine.

# Ingénierie et innovation en santé

Jacques Fayolle, Directeur de Télécom Saint-Etienne



Les biotechnologies sont un secteur en forte croissance. A côté des écoles d'ingénieurs « classiques » centrées sur les technologies de la biologie et de la chimie, les problématiques liées à l'homme « augmenté », à l'intelligence artificielle et aux biostatistiques conduisent à l'émergence d'un nouveau secteur qui fait appel aux technologies du numérique. Ce secteur explose tant au niveau de la recherche et de ses productions scientifiques que des PME, des start-up et des jeunes entreprises innovantes, avec deux axes

de grande taille à partir desquels il faut réaliser une analyse statistique pour extraire des informations à valeur ajoutée et produire des recommandations. Cette approche associant ingénierie et apport du numérique à la santé constitue un élément différenciant par rapport à la situation qui existait il y a une dizaine d'années.

Le travail d'ingénierie repose sur la compréhension des contraintes du partenaire et aujourd'hui, la conception d'un produit ou d'un service innovant passe par une intégration de plus en plus précoce des besoins et des attentes de l'utilisateur final. L'ensemble de ces évolutions implique que les écoles d'ingénieurs donnent les capacités d'ouverture et de compréhension des problèmes du monde de la santé aux ingénieurs numériques. Elles doivent aussi pouvoir accompagner les biologistes dans le domaine du numérique.

L'ensemble de ces problématiques, qu'il s'agisse du traitement des données de santé ou de l'homme « augmenté », ramène aussi à l'éthique. Quelles limites entre la collecte et l'analyse des données de santé pour le maintien d'une personne à domicile et Big Brother ? Jusqu'à quel stade l'individu qui a reçu un cœur artificiel, une main articulée, qui voit grâce à des microcaméras... peut-il encore considéré comme un humain ? A quel moment devient-il un robot avec, en filigrane, les questions de la mort ou du « maintien en vie » d'une « structure à base humaine » ?

Ces évolutions figurent à mon sens parmi les évolutions majeures de notre siècle. Nos écoles d'ingénieurs doivent se mettre en ordre de marche pour générer ces compétences que la société attend demain. Voilà un virage que nous devons prendre résolument.

## Les biotechnologies sont un secteur en forte croissance.

majeurs que sont notamment les questions du vieillissement de la population et du maintien à domicile et la détection de signaux faibles pour la prévention des épidémies.

Il s'agit notamment des approches robotiques visant à accompagner l'homme, en particulier dans son vieillissement. Ce sont les orthèses et les prothèses intelligentes, à l'image des prothèses du genou qui accompagnent la marche et prennent le relais des muscles ou les mains articulées qui, demain, pourront être produites pour moins de mille euros grâce à l'impression 3D.

Ces évolutions demandent des notions sur la captation des données au plus proche, depuis les bracelets et les montres connectés jusqu'à des dispositifs plus intrusifs sur l'humain. L'ingénierie intervient aussi dans la capacité à gérer des entrepôts de données

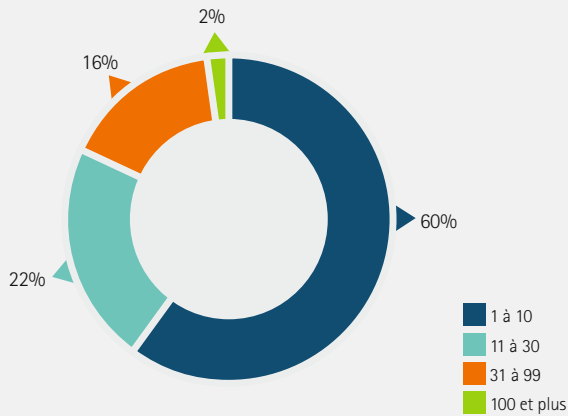


# 1

## France : le secteur des Sciences de la Vie

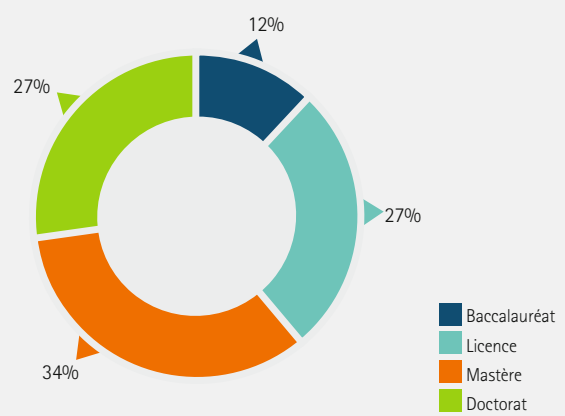
Le tissu français des entreprises des sciences de la vie en santé est dynamique, porté par de fortes ambitions internationales. Malgré un contexte de crise mondiale toujours présent, la France demeure une terre d'innovation. 2014 aura vu le secteur medtech soutenir le secteur de la santé tandis que 2015 aura été l'année des entreprises de biotechnologies. Résultats cliniques probants, signatures de *mégas deal* avec les *big pharma* démontrent la puissance de la recherche française. Représentatif de l'écosystème français en santé, le panorama 2015 met l'accent sur le développement frugal en France et à l'international d'un secteur d'avenir et pourvoyeur de croissance pour les prochaines décennies.

### Effectifs des sociétés



Source: France Biotech, 223 entreprises, octobre 2015

### Qualification des collaborateurs

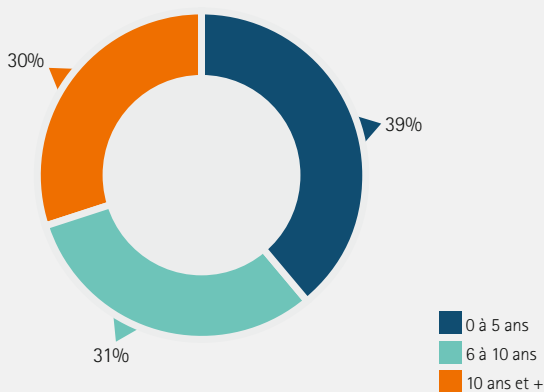


Source: France Biotech, 223 entreprises, octobre 2015

Près de 60% des sociétés ont un effectif compris entre 1 et 10 collaborateurs, révélateur du modèle de développement des entreprises du secteur. La tranche 11-30 représente 16% des sociétés du panorama. Parmi notre échantillon, 47 sociétés ont un effectif supérieur à 31 personnes, mettant en évidence le niveau de maturité atteinte. Enfin, 2% des sociétés (7)

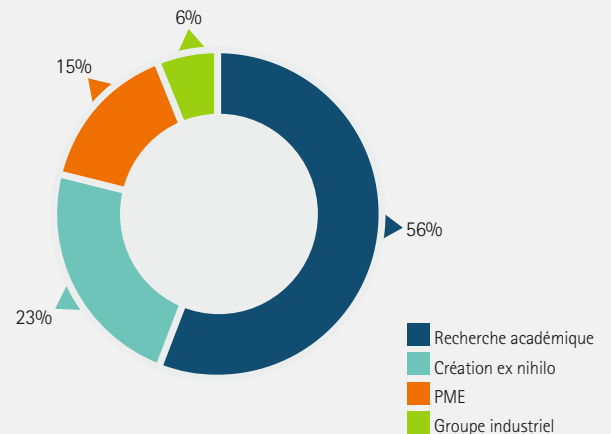
ont dépassé la barre des 100 collaborateurs. En ce qui concerne le niveau de qualification des collaborateurs, nous sommes toujours en présence d'une population de haut niveau puisque près de 60% ont un niveau égal ou supérieur à un mastère. L'ensemble des entreprises emploie 4 992 personnes avec en moyenne 22 collaborateurs par entreprise.

### Age des sociétés



Source : France Biotech, 223 entreprises, octobre 2015

### Origine de la R&D



Source : France Biotech, 223 entreprises, octobre 2015

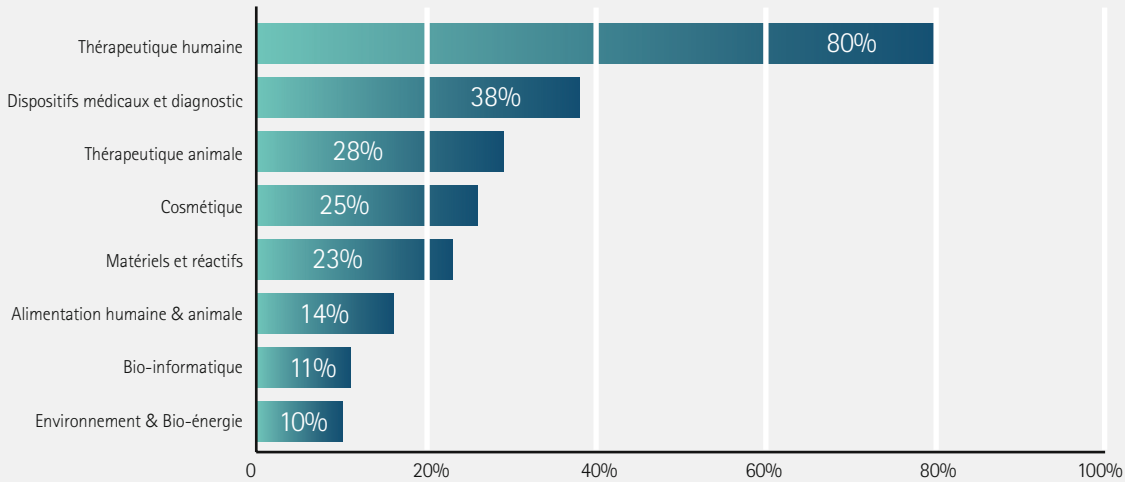
## Profil des dirigeants

- 64% des fondateurs sont scientifiques
- 60% des fondateurs sont des primo-dirigeants
- 20% sont fondateurs, scientifiques et d'anciens dirigeants
- Nécessité de former les dirigeants

La France jouit d'un maillage universitaire de grande qualité. 56% des entreprises ont été créées à partir de recherches débutées dans le domaine public. L'autre pourvoyeur d'entreprises d'innovation est la création ex-nihilo (23%) par un entrepreneur. Les spin-off de PME représentent 15% des créations via le rachat d'actif. A contrario, les spin-off de grands groupes pharmaceutiques représentent seulement 6% des créations. La consolidation des effectifs rend compte de la structuration en cours. La tranche 0-5 ans représente 14% des effectifs pour 8 collaborateurs par sociétés tandis que la tranche 11 ans et + représente 60% des effectifs avec 45 collaborateurs.



## Domaine d'activité



Source : France Biotech, 223 entreprises. Questions à réponses multiples., octobre 2015

La thérapeutique humaine (80%) reste le premier domaine d'activité, suivi par les dispositifs médicaux et diagnostic (38%) et la thérapeutique animale (28%). La progression des dispositifs médicaux et diagnostics dans la hiérarchie se poursuit d'année en année et s'explique par une meilleure participation à l'étude.

La cosmétique ainsi que les matériels et réactifs de recherche suivent respectivement avec 25% et 23%. Enfin, l'alimentation humaine et animale, la bio-informatique et la biocleantech ferment la marche avec respectivement 14%, 11% et 10%.

## Création et liquidation des sociétés

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Créations	65	78	53	57	57
Liquidations	10	10	26	19	16
Net	55	68	27	38	41

Sources : France Biotech, société.com

Après avoir observé un pic de liquidation en 2012 consécutif au ralentissement économique mondial, nous observons une baisse du nombre de liquidations. En augmentation depuis 3 ans, la dynamique de création nette n'a cependant pas retrouvé les niveaux de 2010.

En 2014, nous observons une stabilisation du nombre de créations d'entreprises (57) ainsi qu'une baisse du nombre de liquidations d'entreprises (16 sociétés liquidées soit -16% vs 2013).

## Comparaison des *Big Pharma* françaises avec les biotech françaises

	# en recherche	# de Phase 1	# de Phase 2	# de Phase 3
Panorama Biotech n=108	234	36	45	23
Ipsen	10	6 (phase 1-2a)	6 (phase 2b-3)	3 en phase d'enregistrement
Sanofi	nc	19	9	9 + 4 en phase d'enregistrement
Pierre Fabre	1	nc	2	2
Servier	36	17	7	9

Sources : sites des laboratoires, BioCentury, octobre 2015, BioPharmAnalyses

Avec 104 produits en phase clinique sur un total de 338 projets, la biotech française affiche aujourd'hui un portefeuille en développement plus important que celui des quatre principaux acteurs de l'industrie pharmaceutique hexagonale (Ipsen, Pierre Fabre Médicament, Sanofi et Servier). Cette montée en puissance s'observe en particulier aux stades avancés de développement avec 68 projets en phase 2 et 3 contre 51 pour la pharma hexagonale. Avec 234 projets en phase de R&D, le secteur biotech confirme son dynamisme et démontre aussi qu'il possède un réservoir d'innovation important. Qu'il s'agisse de molécules en phase avancée ou en développement précoce, l'étude du portefeuille de la pharma française confirme aussi la place croissante des produits d'origine biotech (anticorps monoclonaux, anticorps conjugués, ARN interférents, ARN messagers, peptides, oligonucléotides antisens, inhibiteurs de kinase, produits de thérapie génique...).

Ces produits émanent de l'intégration de sociétés de biotechnologie par la pharma, à l'image de Genzyme racheté par Sanofi en 2011 ou, le plus souvent d'accords conclus avec des sociétés biopharmaceutiques issues d'Amérique du Nord ou d'Europe. Depuis cinq ans, Ipsen, Pierre Fabre Médicament, Sanofi et Servier ont ainsi conclu plus de 70 accords de R&D ou de licence avec des biotech, en majorité nord-américaines ou européennes. Au niveau européen, les pays les plus représentés parmi ces alliances avec la pharma française sont, à égalité, la France et l'Allemagne, devant la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, le Royaume-Uni et la Suède. Au niveau des aires thérapeutiques concernées, arrivent en priorité les cancers, les maladies infectieuses, les maladies cardiovasculaires, les maladies neurodégénératives, les maladies rares et le diabète. Les biotech françaises sont encore trop coupées des big pharma ; celles-ci n'ont pas encore perçu le potentiel des programmes de R&D.

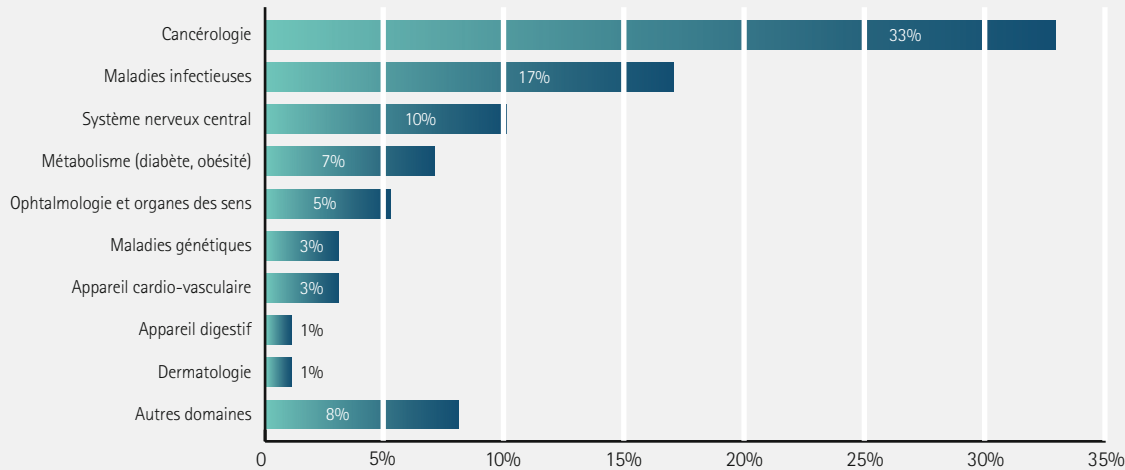
## Origine des sociétés biopharmaceutiques en partenariat R&D avec la pharma française depuis 2010

	Amérique du Nord	Europe				Asie	Total
		France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres		
Ipsen	2	1			3	2	8
Pierre Fabre	2			1	2	1	6
Sanofi	20	5	5	1	4	7	42
Servier	8	3		2	3	1	17
Total	32	9	5	4	12	11	73

Sources : sites des laboratoires, BioCentury, octobre 2015

## Produits thérapeutiques

### Aires thérapeutiques

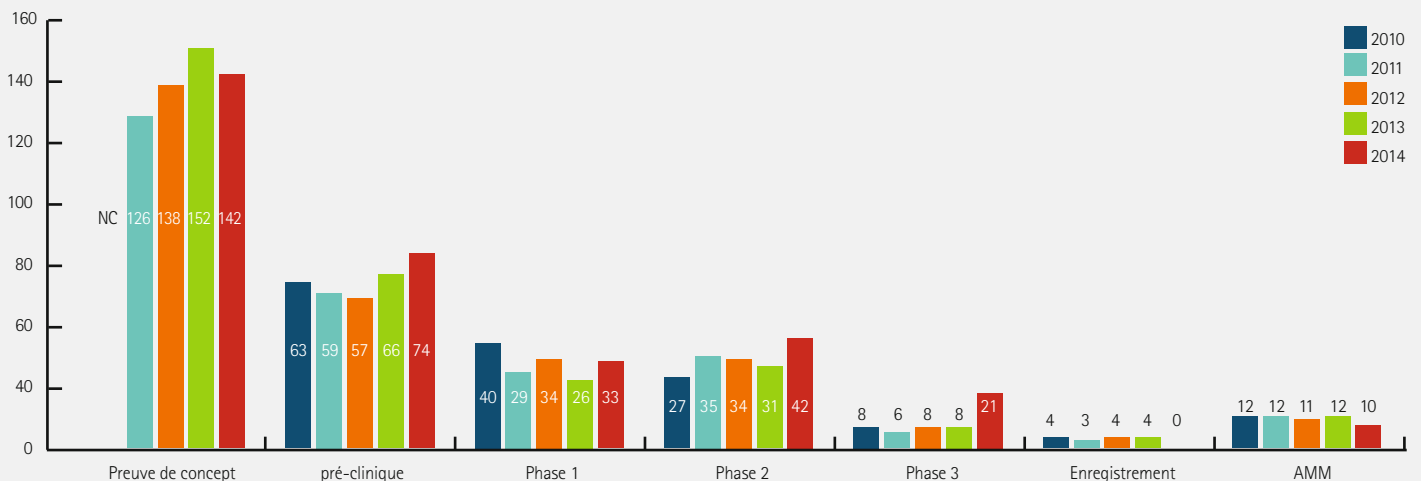


Source : France Biotech, 108 sociétés, octobre 2015

La cancérologie concentre le tiers des programmes de R&D avec 114 produits en développement. Viennent ensuite, les maladies infectieuses (17%), 59 produits en développement et le système nerveux central (10%), 36 produits en développement. Cependant, il existe des

opportunités de développement dans d'autres aires thérapeutiques dont certaines sont des priorités pour les big pharma françaises. Ce constat met en évidence une absence de réflexion industrielle de la part des startup afin de s'inscrire dans les pas des industriels.

### Stade de développement



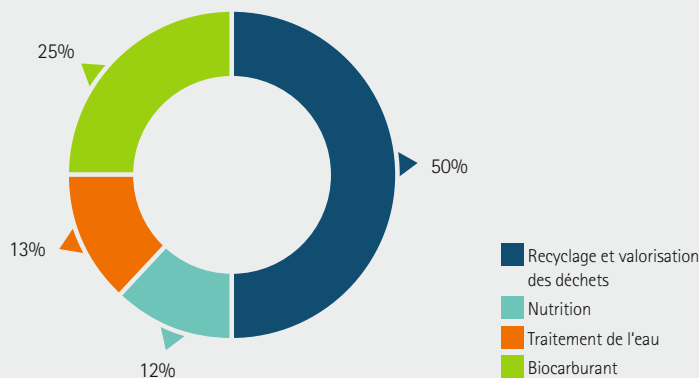
Source : France Biotech, 108 sociétés, données normalisées en base 100 sur 108 sociétés, octobre 2015

Avec un pipeline riche de 348 produits allant de la preuve de concept jusqu'à la commercialisation, le pipeline R&D des entreprises reflète la productivité scientifique hexagonale. 67% des programmes de développement sont concentrés dans les phases précoces (preuve de concept et pré-clinique), l'avenir est donc prometteur. Par ailleurs, nous observons une forte augmentation des produits en phase 2 et phase

3 expliquée par la prise en compte de la société AB Science réalisant, à elle seule, 9 programmes de phase 2 et 13 de phase 3, dans différentes indications en cancérologie et système nerveux central, autour de son produit phare, le masitinib. Pour autant, trop peu d'entreprises vont jusqu'à la commercialisation, seules les ETI y parviennent.

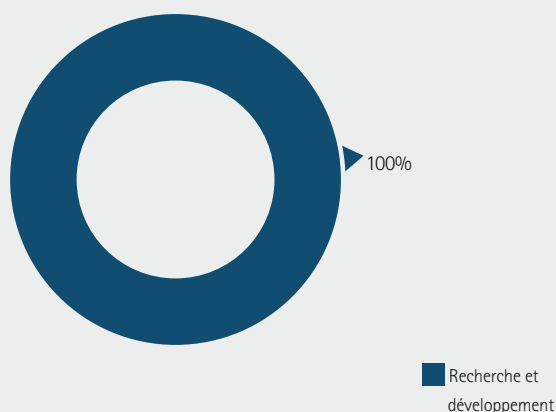
## Secteurs en devenir : Biocleantech et E-santé

### Biocleantech – Domaine d'application



Source : France Biotech, 5 sociétés, octobre 2015

### Stade de développement

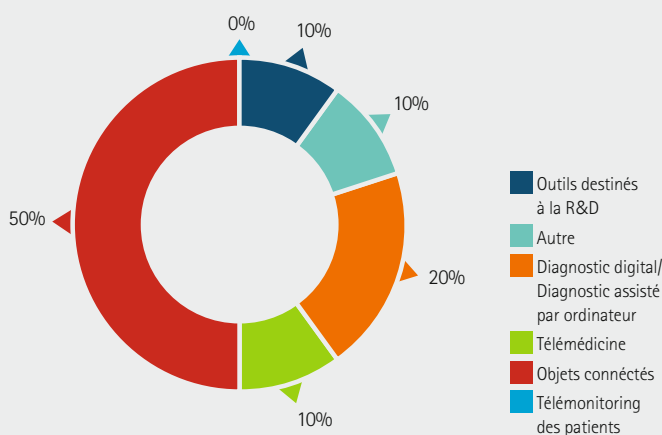


Source : France Biotech, 5 sociétés, octobre 2015

Secteur d'avenir, l'industrie cleantech/biocleantech en France est sous les feux des projecteurs en cette année de COP21. Offrant des solutions alternatives à des problématiques mondiales (pollution, nutrition, mobilité), ce secteur voit peu à peu ses acteurs gagner en maturité et en visibilité. En effet, ces entreprises se structurent via la signature de partenariats R&D, la

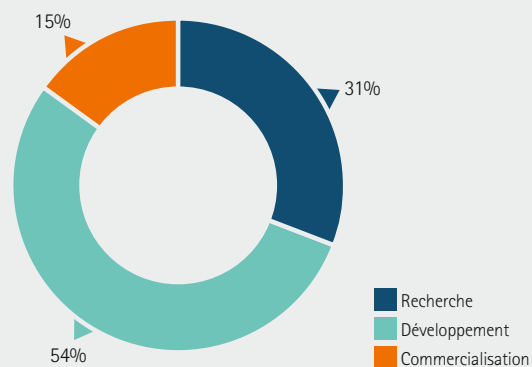
formation de *joint-venture* (ex : Cristal Union et Global Bioenergies) en vue d'accélérer le développement et l'industrialisation de ces technologies. Dès lors que les phases pilotes de transformation auront été franchies avec succès, le secteur verra naître des champions nationaux pouvant créer un effet d'entraînement pour les autres acteurs.

### E-santé – Domaine d'application



Source : France Biotech, 10 sociétés, octobre 2015

### Stade de développement



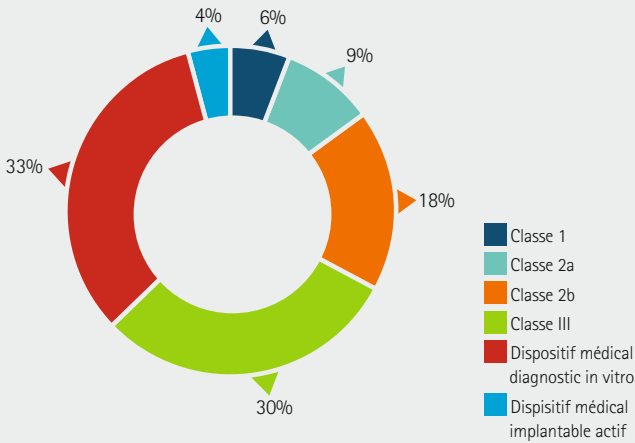
Source : France Biotech, 10 sociétés, octobre 2015

A l'heure où la transformation numérique des sociétés induit des changements de grande ampleur à un rythme effréné, le secteur de la santé profite de ces avancées technologiques mais également d'usages dans un contexte de maîtrise des dépenses de santé publiques. Ainsi, les applications mobiles, les objets connectés, le big data sont autant de nouveaux outils

susceptibles d'améliorer notre système de santé et de le rendre soutenable pour les prochaines décennies. Avec un marché mondial estimé à 2,4 Md€ en 2012 et une progression annuelle entre 4 et 7% d'après le rapport 2015 du conseil national du numérique, la e-santé est une excellente opportunité de croissance pour la France et l'Europe.

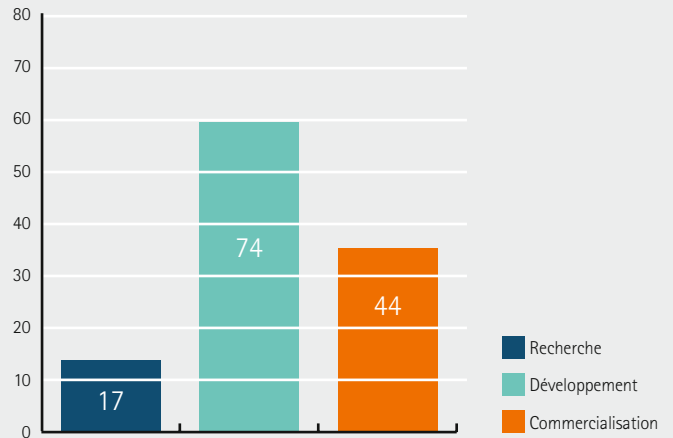
## Dispositifs médicaux et diagnostic

### Classification



Source : France Biotech, 56 sociétés, octobre 2015

### Stade de développement

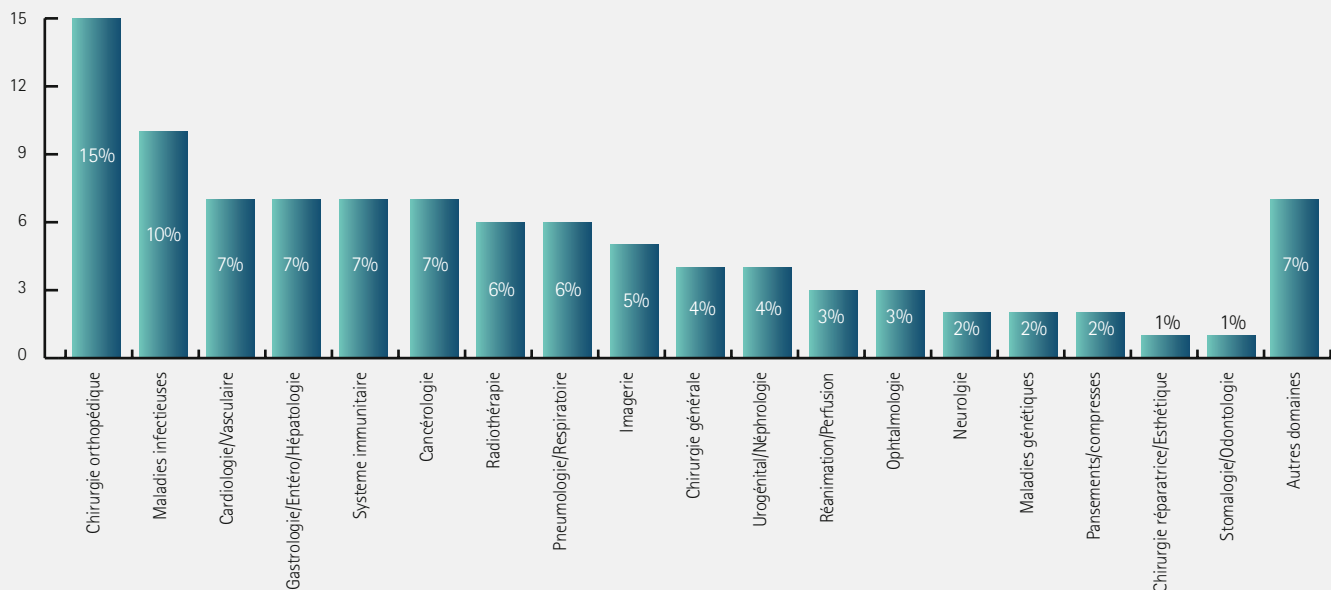


Source : France Biotech, 56 sociétés, octobre 2015

La distribution de la classification des dispositifs médicaux (DM) met en évidence deux catégories concentrant plus de 60 % des développements dans le DM ; les DM de classe III (30%) et les DM diagnostic in vitro (33%). La médecine du futur tendant vers une médecine individualisée, l'utilisation des DM diagnostic in vitro est vouée à se généraliser dans les années à venir. Le monitoring des biothérapies, le dépistage génétique prédictif sont autant de domaines concentrant l'attention des acteurs privés mais également des pouvoirs publics dans une logique de maîtrise des dépenses de santé.

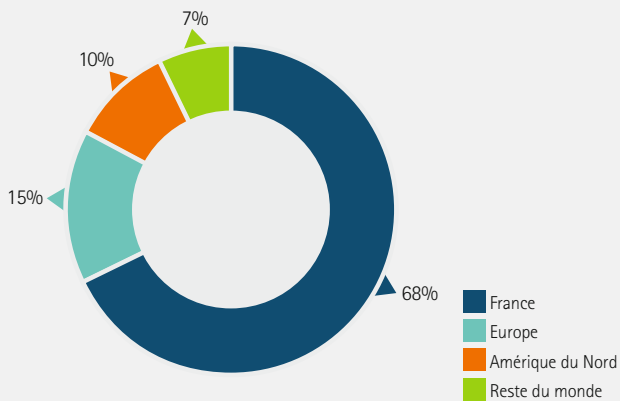
56 entreprises ont déclaré avoir une activité dans les DM. La répartition des programmes par branche nous donne en première position la chirurgie orthopédique. Suivent ensuite, le trio maladies infectieuses (10%), cardiologie/vasculaire (7%) et gastrologie/entérologie/hépatologie (7%). Avec déjà 44 produits commercialisés, la sphère des entreprises de technologie médicale démontre sa maturité. Enfin, avec pas moins de 91 programmes en phase R&D, le secteur des technologies médicales est un véritable moteur d'innovation.

### Aires thérapeutiques



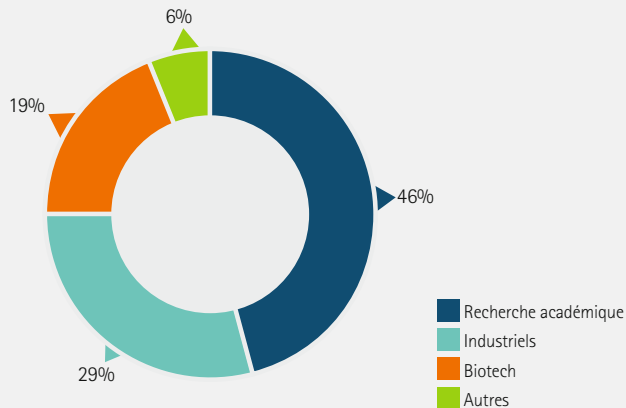
Source : France Biotech, 56 sociétés, octobre 2015

### Distribution géographique des partenaires



Source : France Biotech, 129 sociétés, octobre 2015

### Distribution par type de partenaires

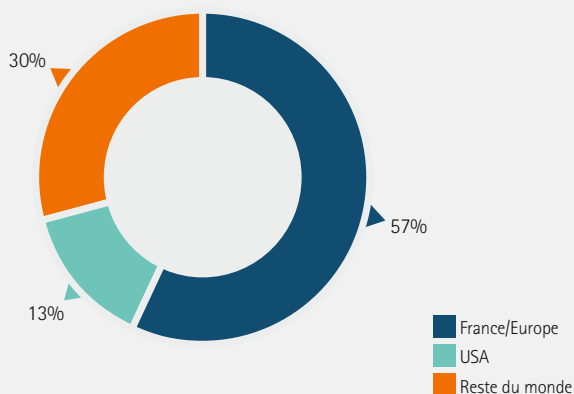


Source : France Biotech, 129 sociétés, octobre 2015

Le manque de moyens nuit au développement des partenariats structurants internationaux. Cependant, avec des résultats cliniques probants, soutenus par un parcours boursier flamboyant, certaines biotech ont suscité de l'envie tant auprès des big pharma que de la communauté financière internationale. Ainsi, c'est par le secteur de la diabétologie qu'est arrivé le premier partenariat de plus de 500M\$ dont 50M\$ d'upfront entre une big pharma US et Adocia, fin 2014. Plus tôt dans l'année, c'est l'immunothérapie qui était sous le feu des projecteurs avec la signature d'un double deal d'importance capitale pour Collectis, spécialiste des cellules CAR-T, avec les laboratoires Servier et l'américain Pfizer. Le premier deal prévoit un paiement initial de 7,5 M€ et jusqu'à 105 M€ pour chacun des six candidats médicaments potentiellement développés. Pour le second accord, conclu quelques mois plus tard, Collectis recevra un paiement initial d'un montant de 80M\$ pouvant aller jusqu'à 185 M\$ par produit. Dans le même temps, Pfizer a pris une participation à hauteur de

10% dans le capital de Collectis. Gentecel, société spécialisée dans le traitement du papillomavirus, a signé un accord de licence autour de sa plateforme technologique Vaxicel avec le Serum Institute of India pour un montant maximal de 57 M\$. IDD Biotech, spécialiste dans la production d'anticorps monoclonaux, a noué une alliance avec Genmab pour un montant maximal de 101 M€. Le partenariat signé avec Astra Zeneca, a définitivement fait rentrer Innate Pharma dans la cour des grands. Déjà rompue à ce type d'accords internationaux, la biotech marseillaise signait, en 2011, avec Bristol-Myers-Squibb un accord de co-développement, portant sur son programme phare l'anticorps lirilumab, pouvant aller jusqu'à 430M€ avec un paiement initial de 35 M\$. L'accord de co-développement conclu avec le géant britannique en avril 2015 porte sur un autre programme plus en amont. Ce méga deal, valorisé à 1275Mrd\$, comprend un paiement initial de 250 M\$, donnant la latitude suffisante à Innate Pharma pour poursuivre son développement à l'international.

### Brevets délivrés

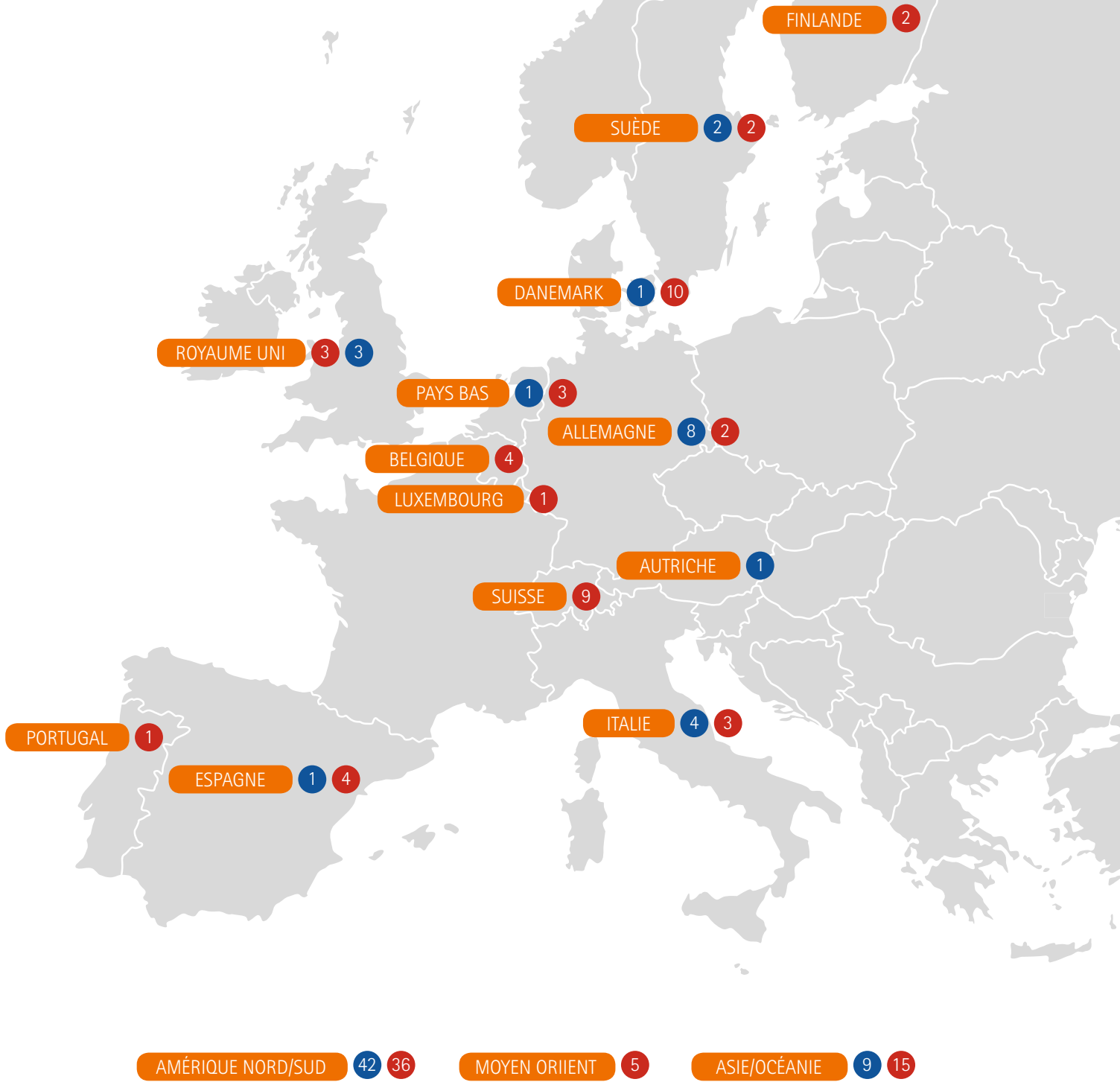


Source : France Biotech, 178 sociétés, octobre 2015

La protection intellectuelle est un élément clé dans la stratégie de création de valeur des sociétés d'innovation. Par conséquent, il est fondamental pour ces sociétés d'avoir un haut niveau de protection sur leurs travaux de recherche. Près de 178 entreprises (80%) ont protégé leurs découvertes via le dépôt de brevets nationaux et internationaux. Un peu moins de la moitié des brevets délivrés (47%) l'ont été hors de la zone européenne. Le profil type d'une entreprise déposant des brevets est une entreprise structurée ayant 9 années d'existence et un effectif moyen de 26 collaborateurs.

## Filiales et partenariats des sociétés

- Filiales internationales (75)
- Partenariats internationaux (99)



# Il faut objectiver l'évaluation du médicament

Gilles Johanet, Procureur général près la Cour des Comptes et ancien président du Comité économique des produits de santé (CEPS), ancien directeur de la CNAM



L'analyse bénéfice/risque s'est imposée pour évaluer l'innovation qu'un nouveau traitement apporte au patient. Purement scientifique, l'analyse du bénéfice devrait néanmoins progresser plus facilement que l'analyse du risque, très liée aux craintes de nos sociétés développées où l'aversion au risque croît sans cesse. Face à un nouvel anticancéreux qui prolonge l'espérance de vie de trois mois et provoque fièvre et

la plus neutre et la plus objective possible et les secondes permettant de déterminer la situation réelle face à un risque existant.

C'est dans cette optique que j'avais intégré la création d'un comité de suivi des études en vie réelle dans l'accord-cadre qui régit la politique conventionnelle entre l'Etat et les Entreprises du médicament. Ce comité où sont réunis le Comité économique des produits de santé (CEPS) et la Haute Autorité de santé (HAS) examine les problèmes posés par la réalisation des études post-AMM, afin de faciliter l'obtention de résultats tangibles et exploitables. Se pose après la question, qui n'est pas du tout accessoire, de savoir si l'on ouvre l'accès aux données du Sniiram (Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie) pour accomplir ces travaux.

Enfin, il faut rappeler un élément de contexte très important. Il y a quatre ou cinq ans, on s'interrogeait pour savoir si l'époque des blockbusters et des grands progrès thérapeutiques était révolue. Mais il ne s'agissait que d'un trou d'air et nous sommes à nouveau dans une ère de grandes découvertes. La question de l'acceptation par les pouvoirs publics d'une hausse du coût pour l'assurance maladie des médicaments va donc se poser très violemment et très brutalement. Nos gouvernements n'y semblent pourtant pas prêts, même si cette augmentation s'accompagne de vrais progrès thérapeutiques. Si cette question se pose pour le médicament, c'est parce qu'il présente une propriété extraordinaire qui est à la fois un atout et un inconvénient : il est le seul produit de santé dont l'évaluation est mondiale et dont on peut dire s'il est utile ou non. L'avenir est donc dans l'objectivation de l'évaluation du médicament. Pour y parvenir, je soutiendrais volontiers l'extension de l'expérience suédoise avec sa liste de médicaments de référence. In fine les patients mais aussi l'industrie pharmaceutique y gagneraient.

## Nos gouvernements n'y semblent pourtant pas prêts, même si cette augmentation s'accompagne de vrais progrès thérapeutiques.

douleurs, seuls ces risques d'effets secondaires et la durée de cet allongement semblent pris en compte. Or, on ne doit pas oublier que ces trois mois sont un wagon dans le train du progrès qui, aujourd'hui, n'est plus abordé comme une chaîne continue. On assiste là à un divorce entre une analyse du bénéfice, de plus en plus scientifique, et une analyse du risque, de plus en plus fantasmée. Comment les réconcilier ? Les seuls outils dont nous disposons aujourd'hui sont les évaluations internationales et les études post-AMM, les premières autorisant une appréciation du risque



# 2



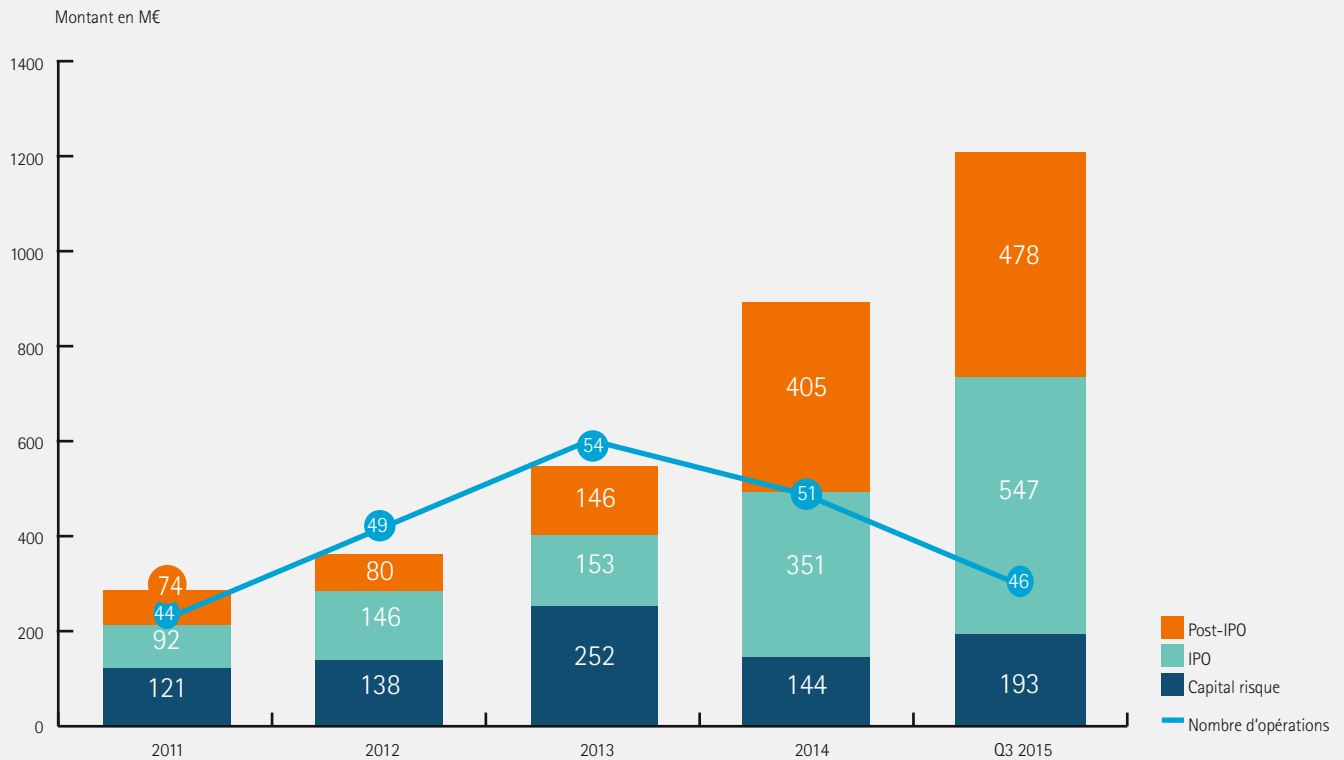
## Le financement de l'innovation

Le marché pharmaceutique mondial a franchi cette année la barre symbolique des 1 000 Mrd\$ (924 Mrd€) réalisant une croissance de 8,8% (source : IMS Health). Ce niveau de croissance reflète des réalités très différentes au niveau mondial ; d'une part, les pays émergents sont les principaux moteurs de cette forte croissance avec des taux oscillant entre 10% et 11% actuellement qui se maintiendront entre 4 et 5% à horizon 2018. D'autre part, le contexte politique de réduction des dépenses publiques pèse sur le secteur de la santé. Les prix des médicaments jusqu'à présent peu remis en cause pourraient prochainement subir une pression à la baisse. C'est donc l'innovation qui sera le principal moteur de croissance permettant la mise sur le marché de solutions thérapeutiques innovantes très bien valorisées grâce à des prix élevés. IMS Health anticipe ainsi des niveaux de croissance élevés aux États-Unis et au Royaume-Uni, aux alentours de 6,4% et 5,1%. Le marché français devrait se stabiliser à -0,3% jusqu'à 2018 après plusieurs années de décroissance plus marquée. Dans ce contexte, le financement des sociétés de biotech/medtech/Biocleantech en France reste dynamique et connaît une croissance régulière depuis le creux de 2011 sans pour autant atteindre les niveaux d'avant crise.

## Les 10 bonnes pratiques pour lever des fonds selon KPMG :

- L'entreprise doit avoir une réflexion stratégique et avoir considéré son positionnement futur (même si ce dernier est susceptible d'évoluer marginalement) afin d'être en position de présenter son *equity story*. Cette histoire sera d'autant plus crédible si elle est accompagnée par des éléments chiffrés voire un *business plan* complet ;
- Une fois son *equity story* définie, il faut savoir la raconter et se préparer à le faire. En ce qui concerne la technologie scientifique, la capacité à s'adapter à l'interlocuteur pour présenter les aspects techniques avec plus ou moins de précisions et de façon compréhensible reste clé ;
- Il est important d'approcher et d'être au contact des investisseurs assez tôt, en amont des phases actives de levée de fonds, et de passer du temps à partager ses avancées avec eux ;
- Rapidement la visibilité de la société devient un enjeu important (publications, congrès, rencontres investisseurs, etc.) pour son attractivité, mais représente également des coûts significatifs ;
- Dans le cadre d'une levée de fonds, les deux parties se placent en position de *win-win* ; montrer son appétence et sa capacité à intégrer un fonds dans son capital et à bénéficier de son expérience reste important pour initier les bons contacts ;
- Pour la bonne progression de la société, son dirigeant et ses actionnaires doivent être capables d'assurer une gouvernance équilibrée entre scientifiques et rôles fonctionnels (finance /RH /*compliance*). Cet équilibre est bien évidemment amené à évoluer en fonction de la maturité de la société ;
- Etre attentif aux procédures de contrôle interne doit rester une priorité de l'équipe de direction : s'inscrire dans une démarche de progrès sur des points d'attention spécifiques tels que le *reporting*, la comptabilité, la *compliance*, les ressources humaines, etc. ;
- Etre en mesure d'assurer la protection intellectuelle de ses découvertes au fil du temps et des découvertes des équipes R&D ;
- Un dirigeant qui a décidé d'engager une levée de fonds doit toujours se projeter, sécuriser pour être en mesure de bien apprécier à quel horizon le financement levé va le porter et penser au « tour d'après » en anticipant ses besoins futurs ;
- Enfin, les investisseurs s'interrogent toujours sur la capacité de l'équipe dirigeante à déployer le projet. La capacité du dirigeant à s'entourer et assurer une complémentarité des compétences est clé dans la réussite.

## Evolution du financement de l'industrie des sciences de la vie en France

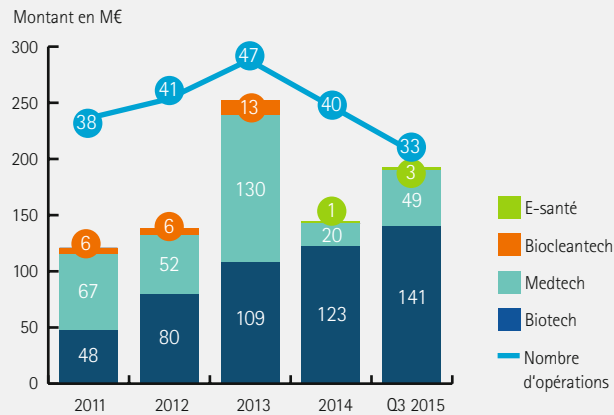


Sources : France Biotech, KPMG

L'industrie des sciences de la vie semble être de plus en plus tributaire de la bonne santé des marchés financiers pour mener à bien son développement. Après une phase de recul de l'investissement dans le secteur des sciences de la vie pendant les années de crise financière au cours desquelles l'aversion au risque s'est amplifiée, la tendance s'est inversée à partir de 2011. En effet, nous observons une croissance soutenue de l'ensemble des moyens de financement de l'innovation française dans le secteur de la santé. Chaque véhicule de financement a vu son volume augmenter régulièrement de 2011 à 2015. Les levées de fonds en capital-risque, acteur initiant la chaîne de financement, ont plus que doublé entre 2011 et 2013 passant de 121 M€ à 252 M€. En comparaison à 2013, les niveaux d'investissements de 2014 se sont effondrés à 144 M€ (-43% vs. 2013). Lorsque que le capital-risque atteint ses limites en matière d'accompagnement, la solution la plus couramment envisagée est l'introduction en bourse. Nous observons une forte augmentation du financement via le marché que cela soit par l'introduction en bourse à 351 M€ (+129% vs. 2013) ou encore à travers les différents modes d'augmentations de capital des sociétés cotées. Ces derniers, indicateurs du niveau

de maturité atteint par le secteur français, ont très fortement progressé avec 405 M€ levés en 2014 (+177% vs. 2013) confirmant le bon parcours de certaines biotech réalisant des levées supérieures à 50 M€ comme Transgène et Innate ou encore Genfit et Onxeo. L'attrait des investisseurs américains de plus en plus présents dans ces levées de fonds s'est également confirmé. Un certain nombre de biotech et medtech françaises sont devenues plus crédibles et suffisamment matures pour être étudiées de près par les fonds d'investissements spécialisés américains : L'atteinte d'un certain nombre de critères comme le niveau de capitalisation boursière, des données robustes dans les développements cliniques ou encore la signature de partenariats structurant sont autant d'atouts qui font que le marché français cristallise l'attention. Les sociétés les plus avancées, à l'image de DBV Technologies, Celyad ou encore Celectis, ont même franchi le pas de la double cotation Euronext/Nasdaq avec en ligne de mire un triple objectif : sécuriser son financement et sa capitalisation boursière, gagner en visibilité internationale et enfin s'implanter sur le premier marché mondial.

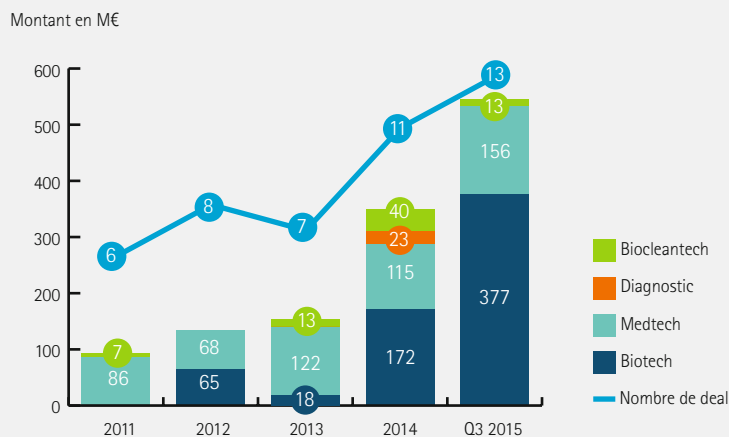
## Distribution des investissements du capital risque



Sources : France Biotech, KPMG

Sur la période allant de 2011 à Q3 2015, on constate une progression constante des montants levés auprès des fonds de capital-risque, avec une année 2013 qui fait figure d'exception. Cette progression est la plus régulière sur l'ensemble des sources de financement des sociétés de biotech. Les « tickets moyens » sur les opérations réalisées en 2014 et 2015 sont compris entre 6 et 7 M€, le nombre de levées supérieures à 15 M€ restant très faible : 3 en 2014 (Voluntis, Lyso-gène et Poxel) et 5 sur les 9 premiers mois de 2015 (Echosens, AAA, GenSight, Biom'up et Therachon). Dans toutes ces levées de fonds de tailles significatives, on constate la présence d'un ou plusieurs investisseurs internationaux au tour de table. La majorité de ces capitaux-risqueurs étrangers sont des fonds de *venture capital* américains, qui concrétisent leur appétit pour les sociétés françaises investissant désormais dans des tours de financement très *early-stage*, même si ces levées portent sur des montants plus faibles comparativement aux opérations outre Atlantique. D'après les informations contenues dans l'étude, nous avons pu estimer un besoin en capital de 490 M€ pour les 24 prochains mois pour les sociétés du panorama.

## Évolution des IPO françaises en sciences de la vie

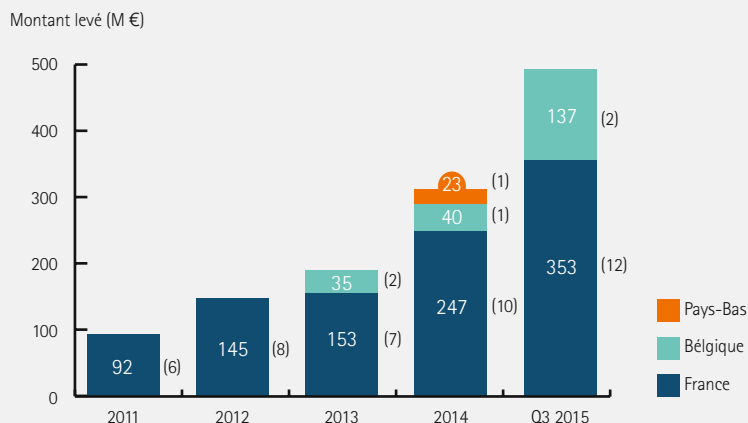


Sources : France Biotech, KPMG

La place parisienne continue de conforter sa position dominante sur l'échiquier boursier européen. 2013 aura vu le secteur medtech (5 sur les 7 nouvelles cotes) soutenir cette frénésie boursière des sciences de la vie amorcée en 2010. Cette tendance a perduré en 2014 puisque 5 des 11 nouvelles cotées sont des medtech avec 115 M€ de fonds levés. Concernant le secteur des biotech, quatre se sont listées sur Euronext Paris pour un montant total de 172 M€ (+856% vs. 2013). Enfin, Fermentalg, leader dans la production de molécules d'intérêts évitant les voies de productions pétrochimiques, réalise la plus grosse levée de fonds pour une biocleantech avec plus de 40 M€. Si la fenêtre boursière s'est refermée en Europe lors du 2nd semestre 2014, certaines sociétés à l'instar de DBV Technologies ont fait le choix de se coter sur le marché technologique américain, le Nasdaq. La biotech française, spécialiste de l'immunothérapie dans le domaine des allergies, a par exemple réussi à

sécuriser plus de 104 M€ lors de son IPO, renforçant ainsi sa trésorerie pour les prochaines échéances tout en mettant un pied sur le continent américain. Les neuf premiers mois de 2015 auront vu en revanche le retour au premier plan des sociétés de biotechnologies. Celles-ci occupent encore une place de choix dans le cœur des investisseurs. Les 8 sociétés introduites en bourse à Q3 2015 sont des biotech levant au passage 377 M€ (+119% vs. 2014). Les montants record lors des IPO ne cessent de croître, preuve de l'intérêt toujours plus grand pour ce secteur d'innovation. Ainsi, Medtech Surgical a levé 20 M€ en 2013, SuperSonic Imagine 50 M€ en 2014 et récemment Amplitude Surgical avec 106 M€. Ces montants sont en croissance mais sont encore bien loin des levées de fonds réalisées par leurs homologues anglo-saxons dans un environnement de liquidité abondante. Ainsi Avoxant, biotech US spécialisée dans le traitement de la maladie d'Alzheimer, s'est introduite au Nasdaq en juin dernier levant au passage 315 M\$. Cette opération a fait grand bruit dans les milieux financiers en raison du stade de développement très précoce de son produit phare. Centré autour d'un composé racheté à GSK pour 5 M\$, l'engouement autour de cette biotech intrigue sachant qu'aucune donnée clinique n'a été produite jusqu'ici et qu'aucun patient n'a été inclus dans un essai clinique. De l'autre côté de la manche, Circassia Pharmaceuticals, spécialiste des allergies, a, en 2014 lors de son IPO, levé plus de 275 M€. Un an plus tard afin de financer sa croissance externe, Circassia Pharmaceuticals a lancé, avec succès, une augmentation de capital de plus de 380 M€. Ces deux exemples montrent bien la disparité entre ces deux univers pouvant expliquer partiellement la différence de valorisation entre les sociétés US et les sociétés européennes.

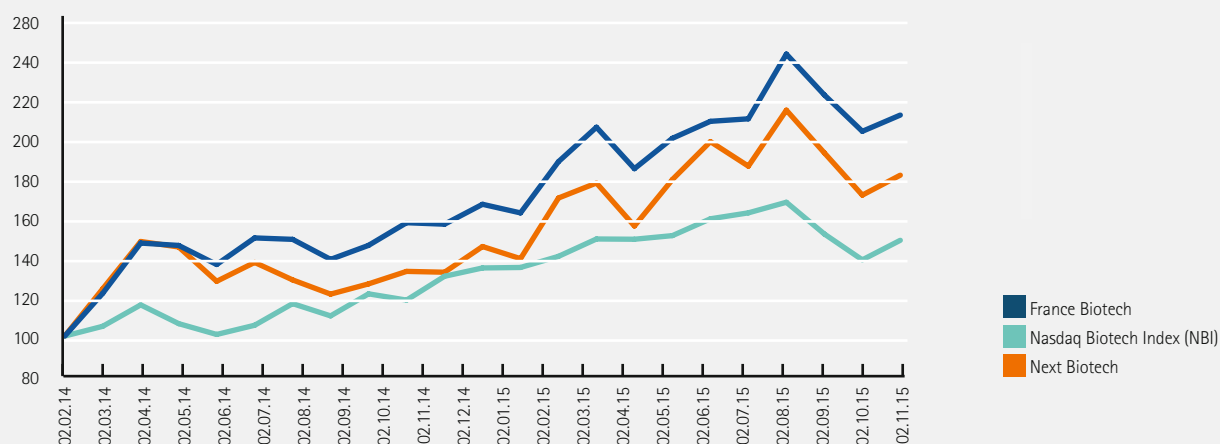
## Évolution des IPO européennes en sciences de la vie



Sources : France Biotech, Euronext

Depuis la crise, la France s'est imposée comme une place financière majeure de la zone euro. Après une phase relativement calme, où seul le marché français a soutenu les IPO biotech, la tendance aux recours aux marchés financiers se confirme dès 2014 pour les sociétés françaises des sciences de la vie. Avec 10 nouvelles introductions sur la bourse parisienne, la France fait figure de leader dans le secteur des sciences de la vie. Après 3 années sans activité sur les places boursières belge et hollandaise, 2013 fut l'année du retour en grâce des sciences de la vie. En effet, Cardio3 BioSciences, dorénavant nommée Celyad, a réussi à lever 23 M€ sur le marché belge et français. En 2014, la tendance haussière s'est confirmée avec respectivement les IPO des sociétés belges et hollandaises arGEN-X (40 M€) et Probiobdrug (23 M€). Lors des 3 premiers trimestres de 2015, la bourse française a continué de séduire les sociétés innovantes françaises avec 12 nouvelles IPO. Euronext Belgique a vu de son côté 2 belles introductions avec Bone Therapeutics, société leader dans les thérapies cellulaires osseuses (37 M€) et Biocartis, société spécialisée dans le diagnostic (100 M€).

## Parcours boursier des sociétés françaises en sciences de la vie 2014-2015 YTD\*



Sources : France Biotech, KPMG

\* au 23/11/2015, Indice rebasés à 100 au 01/01/2014 ; L'indice France Biotech indique la performance des différents membres de l'indice pondéré par les tailles de capitalisation boursière.

L'indice France Biotech, regroupant les 64 PME/ETI cotées françaises des domaines biotech, medtech et biocleantech, surperforme les indices européen (Next Biotech) et américain (Nasdaq Biotech) sur la période considérée. Cette performance relative met bien en lumière le succès de certaines sociétés françaises notamment grâce à la validation de la science, la pérennité des projets et des équipes et l'obtention de résultats cliniques positifs... La performance de cet indice est notamment tirée vers le haut par les sociétés dont les capitalisations boursières excèdent 200 M€ ayant connu des sauts de valeur significatifs telles que :

- Adocia et Cellectis dont les prix ont été plus que multipliés par 10,
- DBV Technologies, Genfit, Innate Pharma, Nanobiotix, Erytech Pharma dont les performances s'échelonnent entre x5 et x2 environ.

A noter que l'évolution des indices Français et européen sont très proches du fait de la prépondérance de la place financière française par rapport aux autres géographies européennes (plus de 75% des membres du Next Biotech sont français). L'indice américain quant à lui regroupe 143 sociétés et présente donc une courbe plus lissée sur la période.

## Focus sur le NASDAQ

Préparation :

- Une histoire américaine à raconter (projet de développement aux États-Unis)
- Si cotation existante en France, grande vigilance sur la communication avec les investisseurs potentiels (respect de l'égalité des actionnaires)
- S'entourer des conseils (avocats, auditeurs, relations presse) pouvant apporter les *best practices*
- Ne pas sous-estimer ces coûts (entre 5x et 10x par rapport à une cotation en France) et l'effort notamment dans la production de la documentation
- Anticiper les problématiques potentielles avec la SEC (sans négliger la relation avec l'AMF pour les sociétés déjà cotées en France)
- Ne pas se focaliser que sur le principal – penser à l'« accessoire » dans la suite de sa vie en tant que société cotées au Nasdaq (Assurances, attestation 144A à renseigner dès l'IPO, etc.)

L'après cotation :

- Gestion d'une levée de fonds en dollars lorsque les dépenses sont en euros
- Renforcer la structure afin de répondre aux attentes qu'elles soient réglementaires ou issues d'une démarche volontaire pour coller au marché US
- Choix comptables : même si non obligatoire, la question se pose au regard des comparables américains de publier des comptes trimestriels
- SOX : l'exemption peut tomber plus rapidement que dans le délai de 5 ans – doit se préparer en amont notamment au regard de SI non compatibles
- Surcoût global > 2 M€ par an
- Maintien de la visibilité (*road show*, etc.)

# Une « bonne molécule » ne fait pas un bon manager

Catherine Porta, Associée KPMG, spécialiste biotech



L'augmentation des levées de fonds observée depuis 2011 se confirme et s'amplifie sur toutes les formes de financement (capital-risque, IPO, post-IPO). On peut s'en féliciter car cette forte augmentation montre un appétit croissant pour un secteur qui présente la difficulté d'être très capitalistique avec des cycles extrêmement longs mais commence à afficher de vraies réussites.

Les partenariats avec la pharma se développent aussi. Leur existence est encourageante et cette tendance doit se poursuivre et s'accroître. Les biotech disposent du potentiel de R&D et d'innovation tandis que la pharma a les ressources pour les financer. Parallèlement, la

dance et ne sont pas convaincus par le partage des risques et avantages proposé par la pharma.

Il persiste encore des interrogations sur la chaîne du financement. En amont, les biotech ont accès au crédit impôt recherche, à Bpifrance et aux fonds d'essaimage mais restent confrontées au franchissement de la « vallée de la mort » qui obère leur développement. Pour autant, elles ne semblent pas privilégier la solution que pourraient leur ouvrir les ressources de la « big pharma ». Le fonds européen d'investissement (FEI) issu du plan Juncker peut générer de nouvelles opportunités pour la biotech. Un milliard d'euros a déjà été engagé depuis le début de l'année. Sofinno-va a reçu le soutien du FEI pour son nouveau fonds et Bpifrance va aussi récolter des fonds du FEI. Ces premières diffusions du plan Juncker en France sont un signe très positif. Encore faut-il que ces fonds investissent dans des sociétés françaises.

Les biotech doivent gagner en visibilité et en attractivité pour lever des fonds. La chasse aux financements les conduit trop souvent à négliger les fonctions finances, ressources humaines et *compliance*, alors que celles-ci jouent un rôle majeur pour se présenter sous les meilleurs auspices aux investisseurs potentiels. Ces derniers, tout comme les marchés et les régulateurs, regardent aussi avec attention la gouvernance et la composition du conseil d'administration. Celui-ci ne doit pas se limiter à des scientifiques mais aussi incorporer des rôles fonctionnels (finances, ressources humaines...). Les biotech doivent donc faire preuve d'une plus grande rigueur et porter plus de vigilance aux fonctions de contrôle interne ou de *reporting*. Avoir une « bonne molécule » n'implique pas que l'on soit un bon gestionnaire ou un bon manager.

## Les biotech doivent gagner en visibilité et en attractivité pour lever des fonds.

pharma est sujette à une frénésie d'acquisition. Pfizer est prêt à racheter Allergan pour 160 milliards de \$ ; Roche et Celgene ont chacun dépensé plus de sept milliards de \$ cette année pour acheter deux sociétés déficitaires, Intermune et Receptos. Les biotech sont donc convoitées et constituent probablement des « proies naturelles » pour la pharma. Néanmoins, cet engouement ne semble pas aussi marqué en France. Les fondateurs des biotech sont souvent des scientifiques qui peuvent souhaiter garder leur indépen-



KPMG, cabinet leader de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable en France, conjugue une approche multidisciplinaire et des compétences sectorielles. Nos 8 200 professionnels interviennent auprès des grands comptes internationaux, des ETI et des groupes familiaux, des TPE et dans différents secteurs de l'industrie, du commerce et des services financiers.

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

- 200 sociétés cotées ou entités d'intérêt public
- Près de 30 % des PME de plus de 50 salariés
- 6 300 associations et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- 47 000 artisans, commerçants et professions libérales
- 6 000 références dans les collectivités publiques

KPMG France est membre du réseau de KPMG International, présent dans 155 pays. KPMG International a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 24,82 milliards de \$ US et compte 162 000 salariés dans 155 pays.

## france biotech

medtech | biotech  
association des entrepreneurs  
en sciences de la vie

France Biotech est l'association française des entreprises de biotechnologie et de leurs partenaires. Sa mission est de contribuer à hisser l'industrie française des biotechnologies au rang de leader en Europe. France Biotech est un moteur de changement qui agit auprès des pouvoirs publics, des organisations économiques, de la recherche académique, des médias et de la communauté des investisseurs notamment, pour favoriser l'émergence de la biotechnologie comme industrie de pointe prioritaire, et améliorer l'environnement économique, juridique, réglementaire et managérial de ces entreprises.

Créée en 1997, France Biotech est l'association des entrepreneurs qui fédère les dirigeants d'entreprises innovantes en forte croissance et leurs partenaires (investisseurs, cabinets d'avocats, école et centre de valorisation). Ses membres, implantés dans toute la France, sont issus de l'industrie des Sciences de la Vie (Biotech, Diagnostics, Medtechs & Biocleantech). Réunis au sein de France Biotech, leurs dirigeants se battent pour imposer un nouveau modèle entrepreneurial, soutenir la création d'entreprises et d'emplois, tout en partageant les fruits de la croissance. Présidée par Pierre-Olivier Goineau depuis 2014, France Biotech agit aujourd'hui depuis quinze ans auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des médias.





# 3

## Annexes

## Échantillon des sociétés

<b>A</b>	Chrysalis-Pharma	<b>H</b>	Néovacs*	SuperSonic Imagine*
Ab Science*	Ciloa	Hemarina	Neurochlore	Surgical Perspective
Abivax*	Cirma	Histalim	Neuronax	Surgimab
Acticor Biotech	Colcom	Horama	Nicox*	Surgivisio
Ad Scientiam	Conidia	Horus Pharma	Normandy Biotech	SynapCell
Adjuvatis	Crossject*	Hybrigenics*	Nosopharm	Syndivia
Adocia*	CYBERnao		Novacyt*	Syneika
Advanced BioDesign	CYT00 Cell Architects	<b>I</b>		Synthesis
Affichem	CYTOSIAL Biomedic	Isonic Medical	<b>O</b>	<b>T</b>
Affilogic		ID bio	Olmix*	Targeon
Aguettant Biotech	<b>D</b>	iDD biotech	Olygose	TBF Génie Tissulaire
AGV Discovery	Da Volterra	Imaxio	Oncodesign*	Teknimed
Alizé Pharma	DBV Technologies**	ImmunID	Onxeo*	Tetrahedron
Alkion biopharma	Defymed	Immutep	OREGA Biotech	Therachon
Alliospharma	Deinobiotics	Implanet*	Oroxcell	Theraclion*
Alzprotect	Deinove*	Inanov	Orphit	Theradiag*
Amarok Biotechnologies	Dendris	InFlectis BioScience	Orthotaxy	Theranexus
Amoëba*	Dendritics	Innate Pharma*	OSE Pharma*	Theravectys
Anagenesis Biotechnologies	Diafir	InnaVirVax	OTR3	Transgene*
ANGANY Genetics	Dialpha	Innopsys	Oxeltis	TxCell*
Antabio	Diaxonhit*	Inotrem		
APCure	DNA Therapeutics	Instent	<b>P</b>	<b>V</b>
ApoH-Technologies	DOMAIN Therapeutics	IntegraGen*	Pacific Biotech	Vaiomer
Apteus	DOSIsoft	Invectys	PathoQuest	Valneva*
Archimej Technology	<b>E</b>	InvivoGen	PEP-Therapy	Vaxeal Research
Archimmed	Effimune		Peptinov	Vaxon Biotech
Ariana Pharmaceuticals	ElsaLys Biotech	<b>K</b>	Pharmaleads	Vexim*
Atlantbio	Emercell	Kaptalia Monitoring	Pharnext	VFP Therapies
Atlagram	Enterome	Kélia	Phenocell	ViroXis
Axelife	ENYO Pharma		Pherecydes Pharma	Visible Patient
	EOS imaging*	<b>L</b>	Phylogène	VitaDX
<b>B</b>	Eove	Laboratoire Symbiotec	Pixience	
B Cell Design	ERYTECH Pharma*	LCA-Dermatech	Pixium Vision*	<b>X</b>
BCI Pharma	EuKaRÿS	LPS-BioSciences	Plant Advanced Technologies*	Xegen
BGene Genetics	Eveon	Lunginnov	PlugMed Heart	
BIOalternatives			PolyplusTransfection	<b>Y</b>
BioCytex	<b>F</b>	<b>M</b>	Polytheragene	Yslab
Biogalenys	Fermentalg*	ManRos Therapeutics	Poxel*	
Biomanda	Flamel Technologies**	Mauna Kea Technologies*	PrimaDiag	
Biomedical Tissues		Medesis Pharma		
Biomunex Pharmaceuticals	<b>G</b>	MEDIAN Technologies*	<b>Q</b>	
Biophytis*	Galenix innovations	Medicrea*	Quantum Genomics*	
Biosynex*	GamaMabs Pharma	MEDIT		
Brain Dynamic Imaging	Genbiotech	Medsenic	<b>R</b>	
	Genepep	Medtech*	Regulaxis	
<b>C</b>	Genefit*	Mega BioPharma	ROOT Lines Technology	
Carbios*	Genomic Vision*	Meiogenix		
CarboMimetics	GenoSafe	Mellitech	<b>S</b>	
Carmat*	Genoscreen	Metabolic Explorer*	Scanelis	
Celenys	Genoway*	METAFORA biosystems	ScreenCell	
Cell Constraint & Cancer	Genticel*	METIS Biotechnologies	SeleXel	
Collectis**	Global Bioenergies*	Mitologics	Sensorion*	
Cellipse	GLYcoDiag		Smaltis	
CellProthera	Graftys	<b>N</b>	Spineguard*	* Euronext/Alternext/ Marché libre
Cerenis Therapeutics**	GTP Technology	Nanobiotix*	Stentys*	
CermaVein		NanoMedSyn	Stilla Technologies	
Chromalys		Naturamole	Stratoz	** Nasdaq/double cotation

## France Biotech en action

France Biotech agit et participe activement comme moteur d'actions auprès du Gouvernement pour imposer de nouvelles propositions et favoriser le développement économique d'un secteur innovant, les Sciences de la Vie.

Après avoir été l'initiative réussie du Statut de la Jeune Entreprise Innovante en 2004, France Biotech poursuit ses actions auprès du Gouvernement afin de renforcer le développement de l'industrie des Sciences de la Vie en proposant de nouvelles sources de financement.

France Biotech fait partie des différentes instances gouvernementales :

- Le CSIS : Comité Stratégique des Industries de Santé,
- Le Comité Stratégique de Filière,
- Médecine du futur.

France Biotech anime également plusieurs commissions de travail :

- Carré des Juristes,
- Commission Business Développement,
- Commission Corporate Finance,
- Commission Communication,
- Commission Medical Devices,
- Commission Médicaments de Thérapie Innovante,
- Commission Sociale et Fiscale.

Les différentes actions de France Biotech ont pour objectifs :

- la création,
- le développement,
- la valorisation,
- la compétitivité des entreprises innovantes françaises en santé.

## Le Panorama de l'industrie des Sciences de la Vie en France

Depuis 2002, France Biotech réalise le panorama des Sciences de la vie, unique étude en France permettant d'analyser d'année en année l'évolution du secteur innovant des Sciences de la vie en France.

Les résultats de cette étude permettent à France Biotech d'analyser la situation des entreprises pour étayer nos propositions d'améliorations et faire de cette industrie un secteur à part entière.

## Remerciements

France Biotech tient à remercier les organismes suivants ayant contribué à la réalisation de l'édition 2015 du Panorama des Sciences de la Vie en France®.

- Atlanpole
- AVRUL
- Eurasanté
- Eurobiomed
- ID2 Santé
- Incubateur Descartes
- Premice Bourgogne

## Comité de lecture



Pierre-Olivier Goineau,  
Président de France Biotech



Haude Costa,  
Déléguée Générale de France Biotech



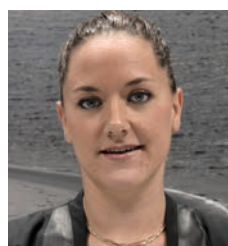
Joffray Lançon,  
Chef de projet France Biotech



Anne-Lise Berthier,  
Rédactrice en chef BioPharmAnalyses



Catherine Porta,  
Associée KPMG, spécialiste biotech



Raquel Pires,  
Manager M&A KPMG

France BIOTECH  
3-5, impasse Reille  
75014 PARIS  
Tél : 01 56 58 10 70  
Fax : 01 56 58 20 33  
[contact@france-biotech.org](mailto:contact@france-biotech.org)

france  
biotech  
medtech | biotech  
association des entrepreneurs  
en sciences de la vie